

Stage du 22 au 29 août 2011

* * *

Ce stage fait partie des actions de formation des chefs de chœur et choristes inscrites dans le contrat culturel 2011 avec le département de l'Oise.

Il sera dirigé par Laurent Ronzon, professeur d'Analyse et de Culture musicale au CRR d'Amiens, directeur musical de la FDCO et de l'ensemble Cordes Mêlées.

Il est entouré d'une équipe de formateurs :

Agnès Dalarun, Arnaud Cappelli et Emmanuel Bellanger.

Thème du stage

Pièces du répertoire et musiques du monde

Répertoire :

- Mozart : Dixit Dominus et Laudate Dominum extraits des Vêpres Solennelles (KV339)
- Rossini : Ave Maria
- Schubert : An die Sonne D439

Musiques du monde :

- Stephen Chatman She's like the swallow
- Folklore irlandais Gain Ainm
- Ben Pangosban Sing a song to the Lord
- Sibelius Drommarna
- Chant basque Maritxu nora zoaz
- Chant finlandais Kavelin Kesailalla

Il s'achèvera par un concert le lundi soir à 20h30

Les partitions sont disponibles sur le site de la Fédération à charge pour les stagiaires de les imprimer.

De même les fichiers sons sont disponibles sur le site pour le travail préliminaire du répertoire.

Les choristes et les chefs de chœur sont fortement invités à participer à une séance préparatoire au stage :

- le **04 juin de 14h30 à 18h30** à l'Institution Guynemer à Compiègne **pour les choristes**

- le **25 juin de 14h00 à 18h00** au Conservatoire de musique de Chantilly, «le Ménestrel » **pour les chefs de chœur.**

Il est impératif pour les choristes participant au stage qu'un travail préalable du répertoire commun ait été fait avant cette séance préparatoire.

Les Formateurs

Agnès Dalarun Chef de chœur, professeur de formation musicale et adjointe du directeur du Conservatoire de musique de Chantilly et de l'aire cantilienne, le Ménestrel.

Arnaud Cappelli Chef de chœur, responsable des pratiques chorales au CRR de Limoges

Emmanuel Bellanger pianiste, professeur d'accompagnement au CRI d'Antony

Présentation du Stage

Le stage débute le **lundi 22 août à 14h00** pour les **chefs de chœur** et le **mardi 23 août à 18h00** pour les **choristes** (accueil des choristes à l'Abbaye aux Dames entre 16h00 et 18h00).

Il se termine le mardi 30 août à midi.

Tenue de concert pour le lundi 29 août :

Jupe longue, chemisier et chaussures noires pour les dames

Costume sombre, chemise à manche longue et nœud papillon noir, chaussures noires pour les hommes

Les objectifs du stage

Pour les stagiaires choristes :

- Travail en pupitre et en tutti sur le répertoire
- Concert de fin de stage

Pour les stagiaires en direction :

- ✦ Travail en situation de direction sur la gestion de répétition
- ✦ Gestique et communication
- ✦ Analyse de partition

Organisation des journées

9h00/9h30 : échauffement en tutti

9h30/12h30 : travail en pupitres

14h30/16h00 : ateliers sur inscription

16h30/19h00 : tutti

Soirées libres sauf pour la répétition générale

Ateliers sur inscription

A - Musique française pour voix de femme avec Laurent Ronzon :

Saint-Saëns : la chanson des aiguilles

Offenbach : Le couplet des rois (de la Belle Hélène)

Offenbach : Ah, que les hommes sont bêtes (de la Périchole)

B - Répertoire Poulenc pour voix de femmes avec Agnès Dalarun :

Ave verum Corpus

C - Répertoire de Schumann pour 4 voix mixtes avec Arnaud Cappelli :

Zigeunerleben op 29 numéro 3 et une autre pièce

Le déchiffrement préalable des pièces est impératif pour participer à ces ateliers

Hébergement

Hébergement à l'Abbaye aux Dames en chambre simple (NB) ou double en priorité pour les chefs de chœur. Hébergement complémentaire (si capacité insuffisante à l'Abbaye) et restauration pour tous les stagiaires à l'Auberge de Jeunesse.

Forfait frais pédagogiques et pension complète:

Adhérents FDCO : 310€ (chambre double)

360€ (chambre simple)

Non adhérents : 340€ (chambre double)

390€ (chambre simple)

(Le montant du forfait chambre double est réduit de 20€ en cas d'hébergement à l'Auberge de Jeunesse) (NB) si la capacité offerte par cette dernière le permet.

Règlement : 50€ à l'inscription, solde en fin de stage ou éventuellement en deux fois à la fin du stage et au 1er décembre 2011 au plus tard.